

## Commentaires sur les 12 propositions d'aménagement cyclable

1. Continuer la piste cyclable jusqu'à la rue des Cormorans. Créer un plateau traversant piétons / cyclistes sur la rue des Cormorans pour rejoindre la rue des Frégates.
2. Réaménager le passage sous la voie ferrée sans marche, ni chicane, pour ne pas avoir à descendre de vélo. En sortie de passage, création d'un plateau traversant sur le Bd de Verdun avec une signalisation verticale pour rejoindre le centre-ville ((via la Rue Marius Bazille puis la Rue Paul Bousquet) et le Bd Camille Blanc via une future piste cyclable.
3. Bd de Verdun : création d'une piste cyclable bidirectionnelle jusqu'au Pont Sadi Carnot.
4. Quai de Bosc : création d'une piste cyclable mono-directionnelle le long du quai à partir du pont Virla dans le sens Sud / Nord permettant de rejoindre le pont Sadi Carnot.
5. Création d'un passage pour vélos quai des Moulins et rue des Dockers permettant de relier la sortie du rond-point du Mas Coulet au quai des Moulins.
6. Quai du Général Durand : aménager la continuité entre les deux tronçons dans le sens Nord / Sud. Créer un passage vélo à la fin de la piste cyclable pour empreintes la rue Paul Valéry.
7. Création d'une bande ou piste cyclable entre la promenade JB. Marty et sa liaison avec le quai Licciardi via la rue des Pêcheurs.
8. Rond-point du Môle: créer un passage pour vélo afin de rejoindre la piste partagée vers le Théâtre de la Mer. Créer une continuité cyclable à la fin de la piste partagée vers le centre ville.
9. Rond-point de l'Europe : créer une continuité cyclable vers les plages et vers l'hôpital avec une signalisation verticale et un marquage au sol.
10. Carrefour Avenue Jean Monnet / Chemin des Poules d'Eau / Chemin des Quilles : réaménager le carrefour avec deux passages vélos :
  - créer un passage vélos pour traverser l'avenue côté boulangerie dans le sens Chemin des Poules d'Eau vers le Chemin des Quilles
  - créer un passage vélos au niveau du feu pour traverser l'avenue vers le Chemin des Poules d'Eau.
11. Rue des Loriots : créer une bande cyclable depuis le Pont Levis jusqu'à la rue des Frégates en suivant l'itinéraire conseillé (panneaux signalétiques).
12. Centre-ville zone 30 : généraliser le double-sens cyclable (DSC)